

L'Isle de France victime d'un ouragan et d'un gouverneur

Challan de Belval à Turgot, le 16 mars 1772

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/41. Dossier 2.

Challan de Belval est le secrétaire particulier de l'intendant Poivre

Beaucoup de similitudes avec une lettre de l'intendant Poivre au ministre, datée du 12 mars.

=====

Par la frégate *La Fortune*
M. l'intendant de Limoges

A l'Isle de France le 16 mars 1772

Monsieur,

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il est arrivé dans cette colonie un événement qui a jeté la désolation partout. La nuit du 29 février au 1^{er} de ce mois il s'est déclaré un ouragan le plus effrayant qu'on ait encore ressenti dans ce pays. Les effets en deviennent ruineux pour les colons, pour les armateurs particuliers qui avaient des vaisseaux dans la rade et d'un préjudice bien considérable pour les vaisseaux du Roi qui s'y sont trouvés en très grand nombre.

Premièrement une partie des maisons de la ville du Port Louis ont été culbutées, les toits de celles qui sont restées sur pied ont été partie enlevés ou fort endommagés, toutes les récoltes sur pied ont été totalement perdues, les magasins particuliers ainsi que les maisons de l'intérieur des campagnes presque toutes culbutées, par conséquent les grains en réserve pour les semailles et la subsistance des habitants, perdus, presque toutes les plantations de café et autres, déracinées et entraînées dans les torrents, une partie des bestiaux, dont les porcs, ont été détruits, ont pris l'épouvante et se sont sauvés dans les forêts où ils ont été perdus pour les propriétaires parce que les uns ont été égorgés par les Noirs fugitifs en marronnage, et les autres ont été noyés dans les torrents où ils ont été entraînés. Une multitude d'esclaves et plusieurs habitants ont été estropiés, quelques-uns tués sous les ruines des maisons abattues par l'effort de la tempête.

Tous les vaisseaux de la rade en très grand nombre ont été mis dans le plus pitoyable état, ils ont tous chassé sur leurs ancres et se sont heurtés les uns contre les autres, tous les câbles ont été brisés et les bateaux ont été s'échouer, les uns sur les rochers, d'autres sur le corail, et plusieurs ou sur les sables ou sur les vases. La flûte du Roi la *Corisante* après avoir été démâtée de tous ses mâts a coulé bas dans le port. La flûte l'*Ambulante* et la corvette du Roi le *Verd-Galand* qui lui servait d'allège ont été enlevées du port par l'effet de la tempête, portés au large avec environ 150 hommes d'équipage ou de troupe qui travaillaient à accélérer l'armement de la flûte. Ces deux bâtiments ont été se briser sur les rochers du morne Braban, à environ six lieues du port. Tous les hommes, à la réserve de 5, se sont sauvés, mais plusieurs ont été blessés sur le corail. La flûte le *Prudent* chargée de bois de construction a péri au lieu nommé *la petite rivière noire*, l'équipage, à l'exception de 7 hommes, s'est sauvé. Deux goélettes du Roi ont été périr au lieu nommé *la grande baie*. Les équipages ont eu le bonheur de se sauver, tous les câbles des vaisseaux en rade ont été cassés et rongés par le corail. Toutes les petites embarcations comme chalands, pirogues, chaloupes, canots, tant du port que des vaisseaux, ont été pour la plupart, ou bisés en mille morceaux, ou coulés dans le port. Ce dernier événement cause les plus grands embarras pour les secours nécessaires aux vaisseaux échoués.

Voilà, Monsieur, en abrégé la situation de l'île. Jugez de la perspective effrayante pour les colons qui se trouvent pour la plupart sans abris, sans grains pour les semailles, pour leur subsistance et pour celle de leurs esclaves. Un vaisseau qui a mouillé depuis peu dans ce port a rencontré dans sa traversée de Bourbon ici, une goélette particulière démâtée qu'il a conduite dans ce port en la remorquant. Ce bâtiment nous a annoncé qu'il avait appareillé assez à temps pour ne pas essuyer sur la côte de cette île les effets du même ouragan qui s'est fait sentir à Bourbon. Si cette colonie a eu dans ses récoltes le

même sort que celle-ci, on se voit menacé des horreurs de la famine, à moins qu'il ne nous vienne des secours pour les subsistances par les vaisseaux qui seront expédiés d'Europe ou des Indes. Il ne reste dans les magasins du Roi qu'environ 1500 milliers de grains, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde à nourrir, et pour tant de vaisseaux à expédier.

Notez qu'avant ce fléau on venait d'en essayer un autre qui subsiste encore et fait les plus grands ravages. Un vaisseau négrier venant de la côte Mozambique a apporté l'épidémie de la petite vérole, déjà six huitièmes des esclaves en ont été attaqués et on en compte plus de 300 enlevés à la culture, la longueur des convalescences interrompt toutes espèces de travaux.

Vous devez juger, Monsieur, des embarras de M. Poivre pour tâcher de réparer une partie des maux. C'est au milieu de ces embarras qu'accablé lui-même d'une maladie très sérieuse dont il est attaqué, il se voit obligé de faire tout par lui-même, et il est impossible d'imaginer les contradictions qu'il éprouve de la part du successeur de M. Dumas. Il avait prévu l'événement de l'ouragan et avant qu'il se soit déclaré, 4 ou 5 des vaisseaux échoués ou péris étaient prêts à mettre à la voile, toutes ses représentations pour leur prompt départ à M. Desroches ont été inutiles. Aujourd'hui même que l'on n'est pas exempt d'un nouveau coup de vent, plusieurs bâtiments qui depuis l'ouragan ont été remis à flot, réparés et armés, prêts à partir, sont encore retenus par un entêtement irréfléchi de la part de M. Desroches. Il donne pour raison de son refus qu'ayant établi pour principe de renvoyer en conséquence des ordres du Ministre les deux régiments de Clare et de Royal Comtois, et ayant décidé de faire embarquer d'abord le régiment de Clare avant Royal Comtois, et indiqué les vaisseaux destinés pour le transport de chacun de ces régiments, il faut que Clare parte avant de songer à Royal Comtois, comme si tel ou tel vaisseau pour le transport de Clare n'était pas indifférent. Il résulte de cet arrangement que plusieurs bâtiments destinés pour Royal Comtois sont prêts et que malgré cela il faut qu'ils attendent que ceux destinés pour Clare qui ne sont pas encore rétablis, soient en état de tenir la mer. Pendant ce temps les vivres se consomment et on court le risque d'un nouveau coup de vent. Je vous assure, Monsieur, que toutes ces contradictions contribuent beaucoup à augmenter la maladie de M. Poivre, et quelque douleur que je ressente du départ de cet intendant, je ne puis m'empêcher d'en être bien aise pour sa propre tranquillité. Il m'a chargé, Monsieur, de vous écrire cette lettre de sa part, étant hors d'état d'avoir l'honneur de vous écrire lui-même.

J'espère, Monsieur, que vous serez touché de la situation dans laquelle je vais me trouver, et que vous voudrez bien, de concert avec MM. Bertin et Trudaine, vous intéresser auprès de M. De Boynes pour m'obtenir le brevet de sous-commissaire de la Marine que M. Poivre avait demandé pour moi, sans quoi je vais être réduit à la plus cruelle des situations à 4000 lieues de ma patrie.

Je suis avec respect, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur

Challan de Belleval

* * *